

Général,

A la suite de notre rencontre du 25 janvier, vous m'avez envoyé ce questionnaire portant sur ma conception de la politique de défense pour notre pays. Je vous prie de trouver ci-dessous mes réponses aux huit questions que vous posez.

### **1. Quelle réflexion avez-vous développée sur la responsabilité de chef des Armées ?**

Les institutions de la Vème République donnent au chef de l'Etat la responsabilité de la défense nationale. « *Je souhaite que le chef de l'État soit réellement le chef des armées, qu'émanent de lui toute décision importante aussi bien que toute autorité* » écrivait de Gaulle dans ses Mémoires d'Espoir. Cette responsabilité est éminente, elle concerne les intérêts de l'Etat, la cohésion de la nation et la vie de nos soldats. Le chef des armées est responsable de la pérennité de l'Etat, de son intégrité et de sa sûreté, il est aussi garant de la cohésion nationale et de la protection du territoire et de la communauté nationale. Enfin le chef des armées est responsable des ordres qu'il donne aux soldats, il est responsable de la vie des soldats, du sacrifice qu'ils sont prêts à consentir pour notre pays.

### **2. Le général de Gaulle a écrit que « la Défense est le premier devoir de l'Etat ». Partagez-vous cette priorité et, plus généralement, comment celle-ci s'inscrirait-elle dans votre politique globale ?**

Notre pays est directement menacé par le totalitarisme islamique, de nouvelles puissances consacrent une part croissante de leur budget au réarmement. Nous vivons dans un monde de plus en plus dangereux. Je partage le constat du général Desportes dans son dernier livre, La dernière bataille de France : « *les Français croient être protégés et ne le sont plus. Les armées françaises n'ont jamais été autant déployées et elles n'ont jamais été aussi fragiles* ». Des décisions énergiques doivent être prises pour éviter le décrochage opérationnel et technologique de nos armées, c'est tout le sens de mon projet pour la défense. La France doit accroître son effort. Une politique de défense digne de ce nom doit être menée avec des objectifs de long terme qui préservent, aux yeux de nos alliés, notre posture de partenaire fiable et permettent d'éviter toute soumission à une superpuissance en devenir. L'enjeu est gigantesque : préserver notre indépendance nationale, affirmer notre rang de grande puissance.

### **3- La part du PIB consacrée à la Défense est aujourd'hui de 1,5% (hors pensions). Quelle part du PIB (hors pensions) envisagez-vous de lui consacrer et à quelle échéance ?**

Nous devons nous donner les moyens de notre indépendance et de notre sécurité, il est impératif de sanctuariser le budget de la défense à 2% du PIB (hors pensions). Pour renforcer nos armées, il est urgent de recruter 50 000 soldats sur la durée du quinquennat afin de compenser les dramatiques diminutions d'effectifs sous les mandats Sarkozy et Hollande (- 59 000 militaires).

La plupart des hommes politiques ne parlent de la défense que comme d'un coût et considèrent le budget de la défense comme une simple variable d'ajustement. La défense c'est aussi la considération pour les hommes et les femmes qui risquent leur vie pour la France.

C'est pourquoi je veux revaloriser la condition militaire. Je veux garantir notamment le paiement des soldes, il faut revoir de fond en comble le système Louvois. Il est inacceptable que les militaires et leurs familles se voient privés de ressources en raison d'un dysfonctionnement bureaucratique.

**4. Quelle est votre position sur la dissuasion nucléaire, en particulier sur la nécessité de moderniser ses deux composantes dans la décennie à venir ?**

Maintenir la dissuasion nucléaire à un haut niveau de performance est une exigence primordiale, il en va de la sécurité nationale. Nous ne pouvons pas transiger, nous devons maintenir les capacités existantes et assurer le niveau d'investissement requis prévu par la LPM. Les efforts budgétaires imposés par cette nécessité ne doivent pas être réalisés au détriment de nos capacités opérationnelles, aujourd'hui affaiblies.

**5. La France, membre fondateur de l'OTAN, a réintégré son commandement militaire en 2009. Face à un éventuel désengagement américain, pensez-vous que la France y aurait encore un rôle à jouer ? Comment peut-elle dès aujourd'hui contribuer à bâtir une défense européenne ?**

L'OTAN est née dans un contexte bien éloigné de la situation actuelle du monde. Fidèle à la vision mondiale du général de Gaulle, je souhaite que la France quitte le commandement intégré de l'OTAN. L'élection de Donald Trump doit être l'occasion pour la France comme pour toutes les nations européennes de comprendre que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Nous resterons membres de l'OTAN mais nous devons avec l'ensemble de ses membres déterminer les nouveaux objectifs politiques et stratégiques de l'alliance. Il est absurde que la priorité actuelle de l'OTAN s'affirme contre la Russie comme si la principale menace qui pèse sur nous venait de Moscou et non du terrorisme islamique.

La défense nationale doit rester française mais nous pourrons mener des coopérations à la carte avec nos partenaires européens, dans le cadre d'une politique de défense européenne. Pour favoriser la solidarité européenne, nous devons notamment exiger la préférence européenne systématique dans les appels d'offres et contrats d'équipement lancés en matière militaire par les Etats de l'Union européenne.

**6- Il est parfois reproché aux gouvernements d'engager notre armée sans avoir un objectif politique clair s'appuyant sur une stratégie globale et de long terme. Quelle serait votre politique dans ce domaine au Moyen-Orient mais surtout en Afrique, champ d'influence premier et historique de la France ?**

Le budget renforcé que je propose permettra à notre pays d'affronter réellement ses obligations internationales. Nous devons cesser de restreindre les crédits sur les besoins en matériel (munitions, armes), sur l'entretien et les conditions des hommes en opérations extérieures. Les OPEX sont nécessaires mais je refuse toute course aux interventions. Dans ce domaine comme dans tous les autres, l'intérêt national doit primer. Les OPEX doivent partout être associées à une stratégie politique de long terme. Cette exigence a manqué à notre pays, ces dernières années. Il est inconcevable d'envoyer nos soldats combattre dans des opérations dont les buts politiques et stratégiques ne sont pas clairement définis.

**7. Il existe aux Etats-Unis une garde nationale qui est une véritable armée dont le budget est d'ailleurs équivalent à celui de notre Défense. La garde nationale récemment créée**

**en France n'est autre qu'un changement de vocable pour parler des réservistes servant au sein des forces armées et des forces de sécurité. Prévoyez-vous son extension ou le maintien du *statu quo* actuel ?**

Je veux créer une garde nationale composée des réservistes militaires. L'objectif serait de mettre sur pied une force de 100 000 hommes capable de relayer les forces de l'ordre, de surveiller et de sécuriser l'ensemble du territoire national. Le budget consacré à la réserve serait quadruplé par rapport à 2014. Cette garde nationale doit notamment être en charge de l'opération Sentinelle qui dénature les missions premières des militaires. Nous devons modifier son organisation, les militaires doivent retrouver les régiments, pour pouvoir s'entraîner et être en mesure d'assurer leur devoir de soldat et non de force de maintien de l'ordre.

**8. La conscription a été suspendue en 1997 par le président Chirac. Etes-vous favorable au développement d'une coopération entre les administrations de la Défense et de l'Education nationale pour renforcer le lien Armée-Nation ? Souhaitez-vous la création d'un service militaire court obligatoire ou de volontaires ? Si oui, quelle en serait la finalité ?**

Le lien armée-nation doit être consolidé. Pour cela, je veux rétablir un service national civique et militaire obligatoire de 3 mois. Il sera aménageable en service militaire d'une année pour ceux qui le souhaitent. L'engagement des jeunes sous les drapeaux est en effet le meilleur moyen de leur faire découvrir ou de renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

Soyez sûr de ma détermination à agir pour le bien de nos armées et la grandeur de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Général, l'expression des sentiments distingués.